

GAILLARD Pierre ★ ★

11 nov. 1914, Périgueux
2^e classe, 112^e RALH

Artisan cordonnier, place Faidherbe, dans sa ville natale. Ses parents habitaient 8, rue Aubarède. Mentionné au Stal. XIII B (Weiden, Haut Palat.) en novembre 1940 et au Kom. de travail 3.600 en 1942. Se trouva avec l'autre captif Bertin Agrech et une photo les représente ensemble lors de leur transfert en Allemagne. Six colis inscrits jusqu'en juillet 1943. Noté « Rapatrié », sans date ni motif précisé. (liste off. n° 41 ; ADD, fiches OCP ; entr. avec J.L. Agrech ; sur Bertin Agrech, notice préalable in Gillot et al., *Los Embarbelats*)

GAILLARD Raoul

Noté au Stal. XII B (Frankenthal, Palat.), Kom. 1.528. Sa famille habitait à Thonac. Trois colis caritatifs inscrits jusqu'en octobre 1942. Possible libéré, évadé ou devenu un prétendu « travailleur libre ». (ADD, fiches OCP)

GAILLARD Raoul

Indiqué au Stal. II B (Hammerstein, Meckl.) en 1942. Destinataire de dix-sept colis familiaux (sans adresse), de Dazinière (rue Gambetta, Périgueux, probable père d'un autre PG), de(s) Leduc (sans adresse), du lycée et d'une section LFC probablement de Périgueux. Notés jusqu'en sept. 1943. (ADD, deux fiches OCP)

GAILLARD Théodore

Par erreur typographique sur les listes officielles, il pourrait s'assimiler à Théodore Chaillard (voir ce nom).

GAILLE René

8 janv. 1907, Saint-Estèphe
2^e classe, 9^e SIM

Signalé au Stal. saxon XI A d'Altengrabow en novembre 1940. (liste off. n° 43)

**GAILLOU André,**

Lucien ●
18 juil. 1905, Saint-Crépin-Carluçet
2^e classe, 250^e RI

Agriculteur mais surtout ouvrier boulanger, il s'était marié le 29 octobre 1927, à Saint-Martial-de-Nabirat, avec Trézia Maleville. Leur fils, né quatre ans plus tard, était décédé en 1935. Mobilisé à Bergerac en septembre 1939 et devenu captif, il aboutit en Prusse orientale. Passé par les Stalags I A (Stablack, Prusse orientale) et I B (Hohenstein), Gaillou fut employé dans son métier de bouche et travailla aussi dans des fermes allemandes. Libéré par les Soviétiques au printemps 1945, tardivement revenu à Marseille par le port d'Odessa (voir Émile Dugoulet, Pierre Fonmarty ou Gaston Lapouge), il avait été dépouillé de ses maigres derniers biens par des soldats de l'Armée rouge (voir notamment Gaston Palet).

Lors de sa démobilisation, l'ancien prisonnier perçut une très modeste prime de 1000 francs (150€ valeur 2019), trois jours de tickets de rationnement et un paquet de tabac. Asthmatique et cardiaque, il se reconvertit professionnellement et devint facteur des Postes. Sa fille vint au monde en 1948. Autant affecté moralement que physiquement par sa longue période de détention, André Gaillou succomba en 1973. (Entr. avec Viviane, Évelyne Contie, fille de l'intér., et doc. de sa part, notice préalable in Gillot et al., *Los Embarbelats*)

GAIMARD Joseph

Répertorié au Stal. XVII B (Gneixendorf, Autr.), Kom. 426. Un seul colis connu (capitaine Lenoir, 35^eRAD en cours de dissolution, décembre 1942). (ADD, fiches OCP)

GAINEAUD Élie

Répertorié au Stal. I B (Hohenstein, Prusse orient.). Son père ou son frère Joseph habitait

3, rue Coligny, à Périgueux. Un seul colis (envoi incertain, septembre 1942). (ADD, fiches OCP)

GAINEAUD Louis

Frère du précédent. Un seul envoi connu de sa famille jusqu'en septembre 1942. (ADD, fiches OCP)

GALANT Jean

Lieutenant

Noté à l'Ofl. V A (Weinsberg). Ses parents ou son épouse habitaient à Razac-sur-l'Isle. Deux envois caritatifs inscrits (juin et juillet 1942). (ADD, fiches OCP)

GALAUD Charles

5 avr. 1913, Saint-Rabier
2^e classe, 24^e RI

Originaire du canton de Terrasson. Indiqué au FS 150, près d'Auxerre (Yonne) en novembre 1940. (liste off. n° 43)

**GALÉA Paul,**
Georges, François

● ★ ★
12 mars 1883, Sétif
(Algérie)
Chef de bataillon,
612^e Pionniers

Comme ses parents et ses frères et sœurs, tous d'origine maltaise, ce fils de négociant avait été naturalisé français en 1891. Engagé volontaire dans sa ville natale en 1903, au titre de l'école militaire de Saint-Cyr, Galéa était devenu lieutenant en 1907 et promu capitaine en 1915. Le 4 janvier 1913 il s'était marié à Écrouves (Meurthe-et-Moselle) avec Hortense Chavanne. Détaché au service géographique des armées avant la guerre, ancien combattant blessé par éclat de grenade à la tête et intoxiqué par les gaz en 1915 et 1918, il avait reçu plusieurs citations après être passé par six unités combattantes successives.

Chevalier de la Légion d'honneur en 1918, promu officier en 1937, l'ancien combattant était aussi titulaire de la croix de guerre avec palme. Passé au 45^e RI en 1920, il avait suivi un stage au bataillon de Joinville cette année-là. En 1921, le militaire avait pris sa retraite. Deux ans plus tard était venue sa promotion au grade de chef de bataillon de réserve.

Installé à Fouras (Charente-Inférieure) avant la Seconde Guerre mondiale mais rappelé le 2 septembre 1939, il commanda le 1^{er} bataillon du 612^e Pionniers (voir Georges Gerbeaud). Fait prisonnier autour de Saint-Dié (Vosges) le 22 juin 1940, Galéa fut interné à l'Ofl. XXI A-B (Schocken, Pologne) et il figura ainsi sur les croquis d'un compagnon de détention.

Rapatrié au titre de sa situation de combattant du premier conflit mondial, l'ancien captif fut placé en congé illimité par le centre de démobilisation de Bergerac le 25 novembre 1941 et il vint rejoindre sa compagne, Yvonne Desplat, de dix-sept ans sa cadette, à La Force. Selon une enquête ultérieure, avant même l'Occupation, l'attitude des époux aurait été faite de relations fréquentes avec la commission d'armistice allemande de Bergerac et d'une hostilité flagrante envers les résistants.

Pour sa part, la fille de son amie, alors âgée de dix-huit ans fut accusée de mœurs légères avec l'occupant. Arrêtés à leur domicile le 8 juin 1944, incarcérés au camp de Mauzac (voir Paul Cohade, Girard de Langlade et Louis Garry) puis transférés au dépôt des tabacs de Saint-Cyprien, les Galéa furent libérés par la troupe allemande peu après.

Le 15 octobre, après s'être enfuis, le trio fut appréhendé à Libourne (Gironde) et les deux adultes aboutirent devant la cour de justice de Périgueux.

Le 4 mai 1945, sous la présidence du juge et ancien résistant discret Jean Boissarie (voir André Boissarie), Yvonne Desplat écopa de cinq ans de prison et d'une peine d'indignité nationale. Faisant la part des choses et considérant les